

L A L E T T R E D U P R E S I D E N T
oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Les F.D.C. et les Cartes maximum

Les F.D.C. (First Day Covers) sont des enveloppes illustrées, confectionnées spécialement pour y apposer un timbre-poste, oblitéré le premier jour d'émission.

L'illustration constitue la reproduction plus ou moins fidèle du timbre-poste même, ou encore un dessin en rapport avec le motif de ce timbre. De nos jours, ces F.D.C. connaissent une large diffusion dans la plupart des pays. Il existe même des F.D.C. officiels, vendus dans les bureaux des Postes.

Un F.D.C. normal est muni d'une oblitération de complaisance, cette dernière étant apposée par la poste, tandis que la lettre est immédiatement restituée sans avoir été expédiée. Ce First Day Cover est uniquement muni de l'oblitération de Premier Jour et n'a donc pas circulé.

Or, d'après moi, un timbre est fait pour affranchir un pli ou une carte, pour un service rendu, à savoir, le transport jusqu'à destination de la missive. Ici, il n'y a pas de service rendu, donc il s'agit de complaisance certaine. Il en va tout autrement d'une lettre qui a été affranchie philatéliquement, mais qui est arrivée à destination.

Malgré les cotes élevées relevées dans les différents catalogues, il est difficile de vendre ces F.D.C. plus chers que la cote du timbre oblitéré.

Les cartes maximum sont des cartes illustrées pourvues du côté de l'illustration d'un timbre traitant le même motif illustré et dont l'oblitération est également en rapport avec le sujet. Le terme "maximum" provient du fait qu'une concordance maximale est exigée entre l'illustration de la carte, le motif du timbre-poste et la signification de l'oblitération.

Une carte maximum parfaite sera par exemple composée d'une carte représentant la "Descente de Croix" peinte par Rubens, pourvue sur le côté de l'illustration d'un timbre reproduisant ce même tableau et oblitérée à Anvers, étant donné que ce tableau se trouve dans la cathédrale d'Anvers.

L'Union Postale Universelle interdit l'expédition de cartes pourvues d'un timbre-poste au recto.

Dès lors, toutes les cartes maximum, portent une oblitération de complaisance. Pour qu'elles soient expédiées, il faut encore coller un timbre-poste de la valeur de l'affranchissement sur le côté de l'adresse.

Il est loisible de collectionner ce que l'on veut, mais il faut savoir aussi ce que l'on collectionne.

Pour conclure, nous dirons "Une carte "maximum classique" ayant prétendument circulé, peut constituer une belle pièce dans une collection mais n'a aucune valeur philatéliquement parlant.

Il est à noter que les anciennes cartes-vues, dont le timbre figurant du côté de l'illustration n'a aucun rapport direct avec l'illustration, ne sont pas des cartes maximum. Cette façon de faire était commune au début du XXe siècle.

Que ces quelques considérations ne vous empêchent pas d'acheter F.D.C. et carte-maximum si tel est votre bon plaisir, mais dites-vous bien que c'est un placement à fonds complètement perdus.....